



Nom de l'équipe :

Pour les participants qui veulent se regrouper sur le bivouac, préciser le nom de l'Equipe sur le bulletin d'inscription

| | TARIFS | TOTAL |
|---|------------------|------------------|
| <p>FORFAIT 3 jours</p> <p>Comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> ☞ repas du vendredi soir ☞ petit-déjeuner du samedi matin ☞ pique-nique du samedi midi ☞ dîner spectacle du samedi soir avec Jean Martini i et Laurent Chandemerle ☞ petit-déjeuner du dimanche matin ☞ repas du dimanche midi ☞ dotation et animations | 100 euros | = € |
| <p>FORFAIT WEEK END</p> <p>Comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> ☞ pique-nique du samedi midi ☞ dîner spectacle du samedi soir avec Jean Martini et Laurent Chandemerle ☞ petit-déjeuner du dimanche ☞ repas du dimanche midi ☞ dotation et animations | 82 euros | = € |
| <p>OPTION samedi uniquement</p> <p>Comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> ☞ pique-nique du samedi midi ☞ dîner spectacle du samedi soir avec Jean Martini et Laurent Chandemerle ☞ dotation et animations | 65 euros | = € |
| <p>REPAS supplémentaires pour les accompagnants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ☞ repas du vendredi soir ☞ pique-nique du samedi midi ☞ dîner spectacle du samedi soir avec Jean Martini et Laurent Chandemerle ☞ repas du dimanche midi | 20 euros | = € |
| | 18 euros | = € |
| | 45 euros | = € |
| | 20 euros | = € |
| <p>La journée du samedi uniquement :</p> <ul style="list-style-type: none"> ☞ pique-nique du samedi midi ☞ dotation mais sans le repas du samedi soir | 30 euros | = € |
| <p><i>Une confirmation, précisant votre n° de dossier vous sera adressée par courriel après réception de votre engagement.</i></p> | SOMME DUE | = _____ € |

Mon jour et heure d'arrivée approximative : le2024, à heures.



Si vous avez moins de 18 ans,
précisez ici l'identité de l'adulte ayant autorité

Nom : Prénom :



L'Equibreizh est une manifestation organisée par l'Association des Cavaliers d'Extérieur des Côtes d'Armor, avec l'aide du Comité Régional de Tourisme Equestre, du Conseil Départemental des Côtes d'Armor, de Loudéac Communauté Centre Bretagne et la participation de la commune du QUILLIO.

~ RÉGLEMENT GÉNÉRAL EQUIBREIZH ~

Expression de la liberté à cheval, l'EQUIBREIZH n'en nécessite pas moins de comporter un règlement destiné à préciser un certain nombre de points. Il en découle que la participation à l'EQUIBREIZH implique l'acceptation de son règlement et le respect de se conformer pleinement aux exigences qui en découlent.

1 - DÉPARTS : pour les cavaliers randonnant vers le site à cheval, les dates et lieux de départ sont laissés à l'initiative de chacun. Le but étant de rallier à cheval la commune du Quillio le vendredi 3 mai en fin d'après-midi.

2 - ACHEMINEMENTS :

L'itinéraire est libre. L'idée est de converger vers le point de ralliement à partir de son écurie habituelle. Les cavaliers ou groupements les plus éloignés pourront néanmoins se rapprocher par des moyens mécanisés. Cette marche d'approche sera accomplie sans esprit de compétition dans le plus grand respect du cheval, de l'environnement, du monde rural et du code de la route.

Les renseignements sur les itinéraires et les relais d'étape peuvent être obtenus auprès du CDTE 29, ACECA, CDTE 56 et AACIV.

3 - CONTRÔLES D'ARRIVÉE :

Après régularisation des formalités administratives et sanitaires, les participants recevront l'affectation de leur emplacement sur le site d'accueil, leur dossier et dotations.

5 - HÉBERGEMENT CAVALIERS :

Hébergement en camping sur le site de l'EQUIBREIZH avec douches et sanitaires à proximité (les participants utilisant leur van ou camion pour y dormir sont assimilés aux campeurs).

6 – ACCUEIL DES CHEVAUX ET DES PONEYS :

Les chevaux et/ou poneys seront placés sur des terrains mis à disposition en paddock. Il appartiendra aux cavaliers de disposer de leur propre matériel et de monter leur paddock (25m²). Les crottins seront mis en tas au bord des allées par chaque participant.

Les chevaux et/ou poneys demeureront sous la garde et la responsabilité de leurs cavaliers et meneurs qui assureront l'entretien du cantonnement et la surveillance de leur matériel. Pour des raisons de sécurité l'accès des véhicules au lieu de cantonnement sera interdit la nuit.

7 – APPROVISIONNEMENT DES CHEVAUX ET PONEYS :

Foin à disposition et point d'eau à disposition (apporter votre seau).

8 - SÉCURITÉ - COMPORTEMENT :

À tout moment, si les nécessités de sécurité l'imposent, les organisateurs pourront interdire tout ou partie des activités et manifestations à une équipe ou à des cavaliers dont le comportement ou les compétences pourraient créer un danger objectif. La même procédure pourra être appliquée dans le cas de comportement qui porterait atteinte à la bonne renommée de l'EQUIBREIZH.

9 - MESURES SANITAIRES :

Les chevaux devront obligatoirement :

- ↳ Provenir d'une écurie indemne depuis au moins 30 jours de toute maladie contagieuse de l'espèce équine.
- ↳ Être identifiés individuellement et pucés.
- ↳ Ne présenter aucun signe clinique de maladie.
- ↳ Avoir été vacciné contre la grippe équine (2 interventions) depuis plus de 2 mois à compter de la première injection, et moins d'un an (**vaccination antitétanique et rhino pneumonie vivement conseillées**).
- ↳ Être en règle avec toutes les exigences sanitaires du département.

10 - ASSURANCES :

Tous les cavaliers devront être licenciés ou à défaut être assurés en responsabilité civile. Les chevaux sont assurés avec une RCPE ou RC.

11 - ENGAGEMENTS :

Les engagements devront être adressés au Comité d'organisation, avant la date limite précisée sur les bulletins d'inscription sous peine de nullité.

12 - ANNULATION :

En cas d'annulation de la manifestation, les droits d'engagement seraient remboursés. Il ne pourra être prétendu à des dommages intérêts.

En cas d'annulation pour raisons personnelles et avant le 23/04/2024, 50 % du montant perçu sera remboursé ; au-delà de cette date pas de remboursement possible, les réservations de repas étant faites et les fonds avancés, l'ACECA ne pourra tenir compte d'éventuel certificat médical.

13 - Participants mineurs :

Les mineurs souhaitant participer à ce rassemblement devront être accompagnés tout au long de ce week-end par un adulte ayant autorité. (À préciser sur le bulletin)

14 – Droits photographiques

Le fait de participer à l'EQUIBREIZH implique l'acceptation du présent règlement, du règlement sanitaire et l'exploitation photographique de clichés pris à l'occasion de l'événement.

Par mesure de sécurité, les chiens sont interdits sur les itinéraires de randonnée, et dans les lieux communs de restauration et sanitaires.

Les chevaux « entiers » ne sont pas acceptés.



équibreizh

se fête au Quillio
les 3, 4 et 5 mai 2024



Capitale de l'Equibreizh le temps d'un week-end, **Le Quillio**, commune au sud de SAINT-BRIEUC, située entre Uzel et Mur de Bretagne, territoire riche en patrimoine et traversé par la Rigole d'Hilvern, se prépare à accueillir 150 à 200 cavaliers et meneurs, venus de toute la Bretagne et du grand ouest de la France.

Après les rendez-vous de Josselin (56) en 2022 et de Trevarez (29) en 2023, c'est au tour des cavaliers randonneurs des Côtes d'Armor de préparer la fête !

L'Equibreizh est à la fois un itinéraire équestre permanent de randonnée, faisant le tour de la Bretagne et une Fête annuelle dans un des départements bretons où tous les randonneurs équestres se retrouvent.

Ce grand rassemblement de cavaliers est l'occasion de célébrer une réalisation unique en France, à savoir un circuit équestre régional. L'Equibreizh est d'abord un itinéraire permanent balisé, à chacun de le parcourir à sa façon et de le faire vivre. Il a été dessiné pour faire le tour de la Bretagne et pour permettre aux cavaliers de randonner sur tout le territoire. Pour les Côtes d'Armor le circuit Equibreizh est une sélection des plus beaux itinéraires Costarmoricaïns à partir du réseau Côtes d'Armor à cheval.

Après avoir sillonné le Morbihan, le Finistère ou l'Ille et Vilaine les cavaliers et meneurs se rejoindront au **QUILLIO** pour découvrir ensemble le sud des Côtes d'Armor.

Vendredi 3 mai 2024 :

Accueil des premiers cavaliers et meneurs, à partir de 17h.

Mise en place des paddocks chevaux, installation des bivouacs près des chevaux sur le terrain des sports du **QUILLIO**.

Pot d'accueil et repas vers 20 heures.

Samedi 4 mai 2024 :

A partir de 9 h randonnée découverte de la région d'une trentaine de kilomètres.

Halte pique-nique prévue à mi-parcours.

Vers 17h retour au **QUILLIO**, installation des bivouacs près des chevaux.

19h Apéritif et discours officiels avec animation.

20h30 : Repas de Gala et animations.

Dimanche 5 mai 2024 :

A partir de 9 h, vous pourrez vous déguiser et participer au **concours de déguisements** à l'occasion d'une randonnée « rallye touristique » d'une quinzaine de kilomètres autour du Quillio. Dans le bourg, un verre de l'amitié offert par la municipalité sera partagé. Retour sur le terrain des sports à partir de 12h30.

Repas, puis remise des prix du Rallye et du concours de déguisements vers 14 h30.

« Convivialité » sera le maître-mot de ce rassemblement !

Dossier d'inscription complet :

- 1 bulletin par participant, dûment rempli et signé (après lecture du règlement).
 - Le chèque correspondant au montant total.
 - La copie du livret de votre cheval (pages identification, et vaccinations)
 - N° Licence « FFE » ou copie licence « Equiliberté » ou à défaut copie RC cavalier
 - Copie RC propriétaire (« Multirisques habitation » habituellement), ou RCPE
- Un mail vous sera adressé après réception du dossier complet, avec votre N° de dossier et un plan d'accès.

Date limite dépôt du dossier : **lundi 22 avril 2024**

Le nombre d'inscrits n'est pas limité.

Les inscriptions ne seront prises en compte qu'à réception du bulletin dûment complété et du règlement à l'ordre de l'ACECA.



A renvoyer **avant le 22 avril 2024** à :

ACECA

18 rue Montesquieu – Le Sépulcre

22190 PLERIN sur Mer

aceca@orange.fr

02 96 73 12 38

